



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet : Renaturation de la cour de la Maison des arts et de la musique

Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

16 rue des écoles,
76250 Déville lès Rouen

Classification CPV :

Principale : 45112710 – Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts
Complémentaire : 45112500 – Travaux de terrassement

Forme du marché :

Marché passé en procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.
Aucune variante n'est autorisée.

Durée du marché :

5 mois, dont un mois de période de préparation du chantier.

Décomposition de la consultation :

Les prestations de la présente procédure sont divisées en un lot unique :

Lot(s)	Désignation
Unique	Terrassement, préparation des sols, pose de pavages, équipements en bois, espaces verts, clôtures, marquages ludiques

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Remise des offres : 14/08/2024 à 12h30 au plus tard.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée, via <https://www.mpe76.fr>

Visite du site : La visite du site est OBLIGATOIRE, et ce afin que les candidats souhaitant remettre une offre apprécient la nature, la taille et la complexité de l'opération définie par le maître d'ouvrage.

Il est demandé aux candidats d'indiquer leur venue 24h à l'avance soit en envoyant un courriel à l'adresse : servicetechniques@mairie-deville-les-rouen.fr ou par téléphone au 02.32.82.12.00.

Négociation :

Le candidat obtenant la note la plus élevée sera retenu sachant que la Ville se réserve le droit de retenir les 3 prestataires les mieux classés et d'engager avec eux une négociation technico financière.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen - Cedex 1, Tél : 02 32 08 12 70

Fax : 02 32 08 12 71, mël : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen - Cedex 1, Tél : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71, mël : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis au BOAMP : 15/07/2024

Vous pouvez retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, déposer un pli, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>